

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-000028 / 45717014
Boschung Mecatronic AG, 1530 Payerne
*) Service technique: montage et maintenance des installations/équipements chez leurs clients, sur tout le territoire Suisse
Horaire indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)
- 14-000051 / 50392786
Firmenich S.A. Usine de Meyrin-Satigny manufacture parfums & arômes,
1217 Meyrin
Departement de la maintenance: maintenance des lignes de production des usines Aromes et Parfums.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
11 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement avec modification)
- 14-000121 / 64798306
SOGEP Société Genevoise des Pétroles S.A., 1214 Vernier
Surveillance de la réception de produits pétroliers par pipeline Méditerranée - Rhône SPMR/Sappro
Horaire indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-000029 / 45717014
Boschung Mecatronic AG, 1530 Payerne
Intervention lors de problèmes techniques sur les installations/équipements de leurs clients, sur tout le territoire Suisse.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (tél. 031 322 29 48).

11 février 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail